

Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones – Phase II :

Rapport sur la
différence entre les
hommes et les femmes

Octobre 2021



Conseil canadien pour
**L'ENTREPRISE
AUTOCHTONE**



Table des matières



Résumé	3
Contexte et méthodologie	5
Répercussions de la COVID-19	6
Répercussions sur les entreprises	6
Répercussions sur les entreprises	6
Répercussions sur les revenus	8
Répercussions sur les employés	9
spectives des entreprises pour les six prochains mois	10
Besoins commerciaux les plus pressants	10
Aide financière	11
Moment choisi pour l'aide financière	11
Aide financière	14
Obstacles à l'accès aux programmes d'aide gouvernementaux	14
Relations d'emprunt	16
Changements aux pratiques des entreprises	18
Adaptation et innovation	18
Compétences et formation	19
Soutien aux collectivités	20
Profil des entreprises appartenant à des femmes autochtones	21
Conclusion	24



Résumé

Dix mois après le début de la pandémie de COVID-19, la situation a eu des répercussions incontestablement négatives et vraisemblablement durables sur les entreprises appartenant à des Autochtones, et cela vaut autant pour les entreprises appartenant à des femmes que les entreprises appartenant à des hommes. Si la plupart des entreprises subissent des répercussions négatives, examiner de plus près les différentes expériences parmi les entreprises autochtones constituera une étape importante en vue de comprendre et de se remettre de la pandémie. Parmi les entreprises appartenant à des femmes qui ont participé au sondage, quatre sur dix (42 %) ont dû fermer temporairement et un autre 2 % de façon permanente. Une proportion similaire (42 %) a mis à pied du personnel de façon temporaire ou permanente, et la moitié (49 %) a déclaré une baisse de revenus depuis l'exercice 2019. En lisant le présent rapport, il est important de garder en tête que les répercussions négatives peuvent même être sous-représentées dans les données, car les entreprises en difficulté ou fermées peuvent ne pas avoir le temps ni les ressources pour participer à la recherche.

Comparativement à mai 2020 il y a eu une certaine amélioration dans les mesures clés. Un petit groupe d'entreprises appartenant à des femmes affirme maintenant que la pandémie a eu des répercussions générales positives sur leurs activités (16 %), et une entreprise sur cinq indique une augmentation des revenus par rapport à 2019. À l'avenir, les entreprises appartenant à des femmes ont autant de chances d'avoir des perspectives positives (38 %) que négatives (42 %) au cours des six prochains mois, avec une entreprise sur cinq restante étant neutre. De tels indicateurs favorables correspondent à ceux des entreprises appartenant à des hommes.

Dans quelle mesure l'aide financière liée à la pandémie fournie par les gouvernements joue-t-elle un rôle pour combler le vide laissé par les institutions financières et contribue-t-elle à améliorer la situation pour les entreprises appartenant à des femmes? Il ressort des résultats qu'environ trois quarts (74 %) des entreprises appartenant à des femmes ont besoin d'aide financière pour assurer leur survie au cours des six prochains mois. De ce groupe, un peu plus de la moitié (54 %) a demandé au moins un type d'aide financière du gouvernement, et la plupart d'entre elles (48 %) l'ont reçue – ce qui va dans le sens des entreprises appartenant à des hommes.

Bien que la plupart des entreprises qui ont demandé du financement en ont obtenu, il est primordial d'examiner pourquoi les autres entreprises qui en avaient besoin n'ont pas demandé un soutien du gouvernement. Un domaine où l'écart persiste est illustré par le fait que les entreprises appartenant à des femmes autochtones demeurent moins susceptibles que celles appartenant à des hommes d'avoir des relations d'emprunt

actuelles ou antérieures avec des institutions financières, ce qui a constitué un facteur de l'obstacle à l'accès au capital. Les données montrent en outre que les entreprises appartenant à des femmes ont tendance à demander des montants moins élevés, ce qui s'accorde vraisemblablement avec le fait qu'elles sont généralement plus petites, mais cela pourrait également dénoter une plus grande réticence à prendre des risques sous forme de dette ou une tendance de la part des femmes à demander moins d'argent. Qui plus est, les entreprises appartenant à des femmes sont plus susceptibles que celles appartenant à des hommes de citer les exigences d'admissibilité comme obstacle à l'accès au Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID 19 du gouvernement fédéral (49 % c. 44 %).

Il ressort également des résultats du sondage que les entrepreneures n'attendent pas de l'aide, mais ont apporté de réels changements à leur entreprise en conséquence directe de la pandémie, principalement en accélérant leur transformation numérique et en établissant une présence en ligne. Malgré de telles adaptations, les entreprises appartenant à des femmes ont besoin de soutien supplémentaire pour continuer à accroître leurs compétences. À partir d'une liste fournie, elles ont manifesté un plus grand intérêt à tous les niveaux que les entreprises appartenant à des hommes et accordé une attention particulière à la formation sur les médias sociaux/le marketing numérique et à la rédaction des demandes de subventions, des propositions ou des demandes pour les aider à gérer les défis opérationnels auxquels elles sont actuellement confrontées.

Les entreprises autochtones se heurtent à des obstacles uniques et ont ainsi besoin de solutions adaptées. Le rapport complet du CCEA sur le Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones – Phase II recommande la mise en place de politiques et de financement supplémentaires pour soutenir les entreprises autochtones et en particulier les entreprises appartenant à des femmes. Toute stratégie supplémentaire devrait être adaptée et viser à répondre à de tels besoins uniques, et de la sensibilisation et de la communication adéquates s'imposeront pour combler les lacunes en ce qui a trait à qui demande et obtient du financement.

Le présent rapport témoigne des progrès accomplis par les entreprises appartenant à des femmes autochtones pour ce qui est de s'adapter et de leur vif désir d'acquérir de nouvelles compétences afin d'effectuer une transition en ces temps incertains. En plus du financement, les interventions de reprise devraient inclure du soutien pour l'innovation, l'adaptation et l'acquisition de compétences. Pour de nombreuses entreprises et industries, un retour à la normale ne suffira simplement pas; appuyer les entreprises alors qu'elles continuent de s'adapter favorisera une reprise juste et équitable.



Contexte et méthodologie

Pour comprendre les répercussions de la pandémie de COVID-19 et l'évolution de l'environnement économique, le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA), l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) ont entrepris une deuxième phase du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones, après environ dix mois de pandémie au Canada. Le sondage a été conçu et effectué par le CCEA dans le but de recueillir des données de qualité à propos des entreprises autochtones et des défis auxquelles elles sont confrontées en raison de la pandémie.

Entre le 18 décembre 2020 et le 2 février 2021, 825 sondages au total ont été remplis. La durée du questionnaire était de 15 à 20 minutes et le sondage était disponible en français et en anglais. Le sondage a été programmé dans SurveyMonkey et a été distribué en utilisant une approche de participation ouverte. Le CCEA, l'ANSAF et le CNDEA en ont fait la promotion en ligne par l'entremise de leurs réseaux d'affaires. Des publicités ciblées ont également été utilisées pour promouvoir le sondage sur Facebook et Instagram.

Le présent sondage faisait suite (phase II) au premier Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones (phase I) réalisé six mois auparavant du 29 avril au 22 mai 2020. À cause de la nature ouverte et volontaire du sondage, les données ne sont pas pondérées et reflètent l'expérience des répondants. Bien qu'il ne puisse pas être considéré comme représentatif de la population autochtone au Canada, il peut être utilisé pour démontrer les impacts sur les entreprises autochtones pendant la pandémie. Les profils des entreprises participantes des phases I et II sont assez similaires pour comparer les résultats des questions posées dans les deux phases¹.

Le CCEA reconnaît l'importance d'assurer une reprise équitable grâce à la création de mesures de soutien uniques et adaptées. Avec l'aide d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le présent rapport examine les données dans une perspective qui tient compte de la différence entre les hommes et les femmes et se penche expressément sur les 326 entreprises appartenant à des femmes qui ont répondu au sondage de janvier 2021. Le rapport souligne les principales constatations, y compris l'incidence en évolution de la COVID-19 sur leur entreprise, les obstacles à l'accès aux programmes gouvernementaux et non gouvernementaux et leurs besoins pressants pour maintenir les activités de leur entreprise tout au long de la pandémie de COVID-19.

¹ Il se peut que certains participants à la phase II du sondage aient participé auparavant à la phase I du sondage; cependant, pour des raisons de confidentialité, il n'est pas possible d'établir la proportion de ces participants « répétés ». De plus, les questions ont été formulées pour couvrir toute la période de la pandémie de COVID-19 ou se rapporter à des périodes précises (p. ex. depuis l'exercice 2019) afin de s'assurer que tous les participants répondent selon le même contexte, indépendamment du fait qu'ils aient déjà participé à un sondage.



Répercussions de la COVID-19

Répercussions sur les entreprises

Répercussions générales

Les entreprises appartenant à des femmes autochtones qui ont participé au présent sondage font communément état de répercussions négatives de la pandémie de COVID-19. Les trois quarts (72 %) affirment que leurs activités commerciales ont subi des répercussions négatives de la pandémie. Toutefois, la proportion a diminué depuis mai 2020 (90 %), avec une minorité de plus en plus grande faisant état de répercussions positives (16 %, en hausse de 10 points). Les répercussions déclarées s'apparentent à celles des entreprises appartenant à des hommes.



Répercussions sur les entreprises

Lorsqu'on les interroge au sujet des répercussions précises de la COVID-19 (à partir d'une liste fournie), une baisse des revenus demeure en tête de liste pour les entreprises appartenant à des femmes (63 %), mais celle-ci est citée par un moins grand nombre qu'en mai 2020 (en baisse de 14 points). Aussi, elles sont moins nombreuses qu'avant à déclarer une diminution de la demande des clients (43 %, en baisse de 23 points) ou l'annulation des voyages du personnel (19 %, en baisse de 10 points).

Répercussions de la COVID-19 sur les entreprises

Répercussions sur les entreprises	Mai 2020	Jan 2021
Baisse de revenus	77%	63%
Annulation de réunions, de rassemblements ou d'événements	56%	53%
Pression pour trouver de nouvelles façons de fournir des services ou des biens	S.O.	45%
Baisse de la demande de produits ou de services	66%	43%
Dettes personnelles supplémentaires (pour appuyer l'entreprise)	S.O.	41%
Plus grande anxiété chez le personnel	38%	39%
Annulation de contrats	41%	37%
Déplacements interdits ou restreints (pour entrer dans la collectivité et en sortir)	35%	35%
Coûts supplémentaires découlant des exigences en matière de santé publique liées à la distanciation physique	S.O.	34%
Perturbations de votre chaîne d'approvisionnement	22%	28%
Annulation des déplacements du personnel	29%	19%
Absences du personnel en raison d'une mise en quarantaine ou d'une maladie	18%	18%
Internet peu fiable causant des perturbations pour les travailleurs à domicile ou le commerce électronique	8%	16%
Augmentation de la demande de produits ou de services	12%	15%
Absence du personnel en raison de responsabilités familiales, y compris la scolarité à domicile	17%	15%
Augmentation de revenus	S.O.	10%
Autres	7%	6%
Aucun impact actuel	2%	2%

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont considérablement supérieurs/inférieurs à ceux de mai 2020.

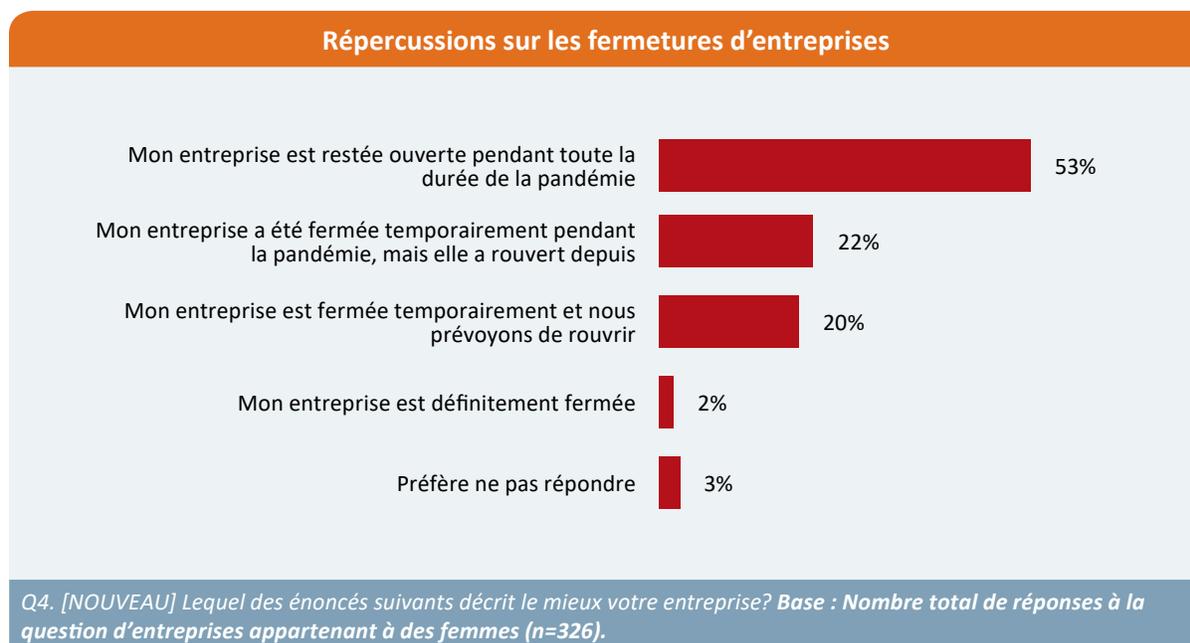
Q18. Lequel des impacts suivants l'entreprise a-t-elle subi comme conséquence directe de la pandémie? **Base : Nombre total de réponses à la question d'entreprises appartenant à des femmes (mai 2020 : n=284; janv. 2021 : n=324).**

Les entreprises appartenant à des femmes sont plus susceptibles que les entreprises appartenant à des hommes de déclarer les répercussions suivantes.

- Pression pour trouver de nouvelles façons de fournir des services ou des biens (45 % c. 36 %)
- Dettes personnelles supplémentaires (pour appuyer l'entreprise) (41 % c. 34 %)
- Internet peu fiable causant des perturbations pour les travailleurs à domicile ou le commerce électronique (16 % c. 10 %)

Fermetures d'entreprises

Plus de la moitié (53 %) des entreprises appartenant à des femmes ont déclaré que leur entreprise avait été ouverte tout au long de la pandémie, tandis que quatre sur dix (42 %) ont fermé temporairement. Deux pour cent des entreprises participantes appartenant à des femmes ont fermé définitivement. Il y a lieu de s'attendre à ce qu'un tel groupe soit sous-représenté si nous partons du principe que ces entreprises sont moins susceptibles de faire un compte rendu ou de choisir de participer au sondage.

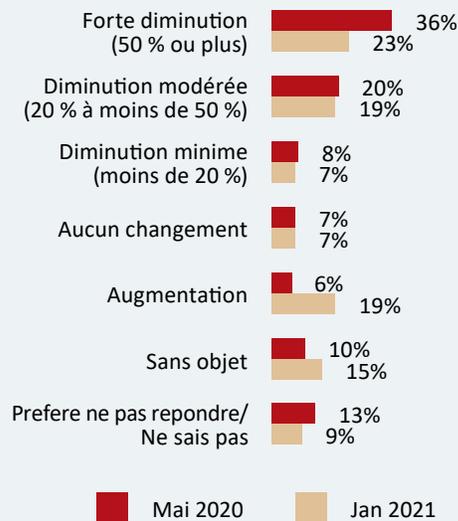


Les entreprises appartenant à des femmes étaient plus susceptibles de déclarer une fermeture temporaire (42 % c. 33 % des entreprises appartenant à des hommes).

Répercussions sur les revenus

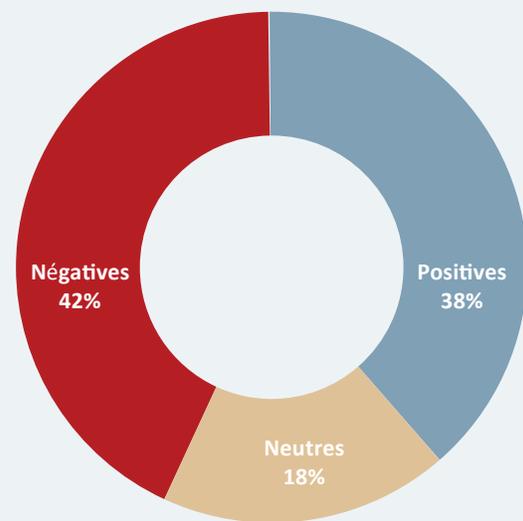
Si l'on examine de plus près les répercussions précises de la COVID-19, la moitié (49 %) des entreprises appartenant à des femmes autochtones déclare une baisse de revenus depuis l'exercice 2019. Cela représente une amélioration depuis mai 2020, où près des deux tiers (64 %) ont déclaré des revenus inférieurs au premier trimestre de 2020 par rapport à 2019. Une entreprise sur cinq appartenant à des femmes (19 %) fait maintenant état de revenus plus élevés qu'en 2019 (en hausse de 13 points depuis mai 2020), sur un pied d'égalité avec les entreprises appartenant à des hommes (18 %).

Répercussions de la COVID-19 sur les revenus des entreprises



Q16. Dans quelle mesure votre revenu annuel brut a-t-il changé depuis l'exercice 2019, le cas échéant? Veuillez fournir votre meilleure estimation. Base : Nombre total de réponses à la question d'entreprises appartenant à des femmes (mai 2020 : n=279; janv. 2021 : n=324).

Perspectives pour les six prochains mois



Q21. [NOUVEAU] À l'avenir, quelles sont vos perspectives pour votre entreprise au cours des six prochains mois, compte tenu de vos activités commerciales pendant la pandémie de COVID-19? Base : Nombre total de réponses à la question d'entreprises appartenant à des femmes (n=323).

Répercussions sur les employés

Plus de quatre entreprises appartenant à des femmes autochtones sur dix (43 %) ont mis à pied du personnel de façon temporaire (32 %) ou permanente (11 %) en raison de la pandémie. Les entreprises appartenant à des hommes, qui ont plus de chances d'avoir des employés, sont plus susceptibles que les entreprises appartenant à des femmes de faire état de mises à pied de personnel (51 % c. 43 %).

Les répercussions de la COVID-19 sur les employés ont été mesurées par le pourcentage des employés de l'entreprise qui sont en mesure d'exercer la majorité de leurs fonctions pendant la pandémie. Selon une telle mesure, près du quart (23 %) des entreprises appartenant à des femmes autochtones déclarent que la COVID-19 a eu des répercussions importantes sur les employés (c.-à-d. moins de 40 % pour cent ont pu continuer la plupart de leurs tâches). Toutefois, la proportion a baissé depuis mai 2020 (34 %). Une telle constatation va dans le sens des répercussions sur les employés signalées par les entreprises appartenant à des hommes.

perspectives des entreprises pour les six prochains mois

Les prévisions des femmes autochtones étaient mitigées au sujet de leur entreprise, avec des proportions semblables qui prévoyaient des répercussions positives (38 %) et négatives (42 %) (une entreprise sur cinq restante ne prévoit aucun changement réel). Il n'existe aucune différence dans les perspectives entre les entreprises appartenant à des femmes et des hommes.

Besoins commerciaux les plus pressants

Au moment du sondage, les entreprises exerçaient leurs activités en temps de pandémie depuis presque un an, et avec celle-ci sont venus des changements à leurs pratiques, des revenus inférieurs et des répercussions sur leur personnel. Lorsqu'on les interroge au sujet de leurs besoins les plus pressants, les répondants indiquent être préoccupés par le fait de retourner au travail et de trouver des moyens de financer leur entreprise. Comme en mai 2020, les entreprises appartenant à des femmes continuent de mentionner un retour à la normale comme leur besoin commercial le plus pressant à l'heure actuelle (44 % comparativement à 52 % des entreprises appartenant à des hommes). Moins de répondants par rapport à mai 2020 expriment le besoin d'un soutien financier (30 % c. 43 % en mai 2020) alors qu'une minorité légèrement plus grande sollicite de l'aide pour la gestion et la planification (18 % c. 13 % en mai 2020).



Aide financière

Besoins opérationnels les plus pressants	Mai 2020	Jan 2021
L'économie et les affaires retournent à la normale en ce qui concerne la capacité de retourner au travail et de reprendre les activités et les réunions, d'obtenir des contrats, de reprendre les projets et d'obtenir des clients et la capacité de générer des revenus et d'augmenter les ventes	49%	44%
Soutien financier , y compris le soutien au maintien des activités de l'entreprise, et accès aux subventions, aux prêts et au capital	43%	30%
Soutien pour la gestion, la planification et le personnel	13%	18%
Ressources et formation supplémentaires	14%	14%
Adaptation et innovation , y compris l'ajout de nouvelles lignes de production, l'établissement de leur présence en ligne ou l'accélération de la transformation numérique	7%	11%

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont considérablement supérieurs/inférieurs à ceux de mai 2020.

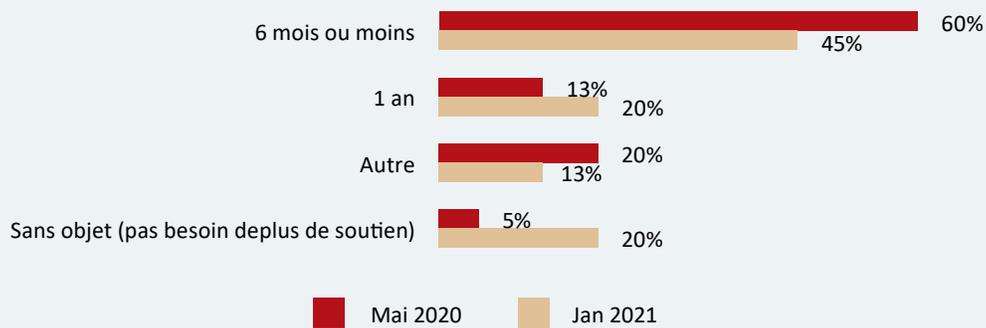
Les pourcentages ne donnent pas forcément 100 % puisque plusieurs mentions étaient autorisées.

Q17. Quels sont vos besoins commerciaux les plus pressants à l'heure actuelle? **Base : Nombre total de réponses à la question d'entreprises appartenant à des femmes (mai 2020 : n=250; janv. 2021 : n=299).**

Moment choisi pour l'aide financière

Presque la moitié (45 %) des entreprises appartenant à des femmes autochtones affirment qu'elles ne tiendront pas plus de six mois sans aucun autre soutien. Bien que cela laisse entendre que l'aide financière demeure un besoin pressant pour les entreprises, il reste que cela représente une amélioration par rapport à mai 2020, alors que six d'entre elles sur dix (60 %) déclaraient un taux de survie de moins de six mois. Les entreprises appartenant à des femmes et à des hommes rapportent actuellement des taux de survie similaires.

Continuité des activités sans soutien



Q30. Combien de temps cette entreprise peut-elle continuer à fonctionner dans les conditions actuelles, si aucun autre soutien n'est disponible? Base : Nombre total de réponses à la question d'entreprises appartenant à des femmes excluant « Préfère ne pas répondre » et « Ne sait pas » (mai 2020 : n=255; janv. 2021 : n=192).

La moitié (51 %) des entreprises appartenant à des femmes autochtones affirme avoir besoin d'un maximum de 50 000 \$ pour se tirer d'affaire pendant les six prochains mois. Une telle proportion est considérablement plus élevée que chez les entreprises appartenant à des hommes (38 %). Un quart (23 %) demande des montants plus élevés, 50 000 \$ ou plus.

Demande d'aide financière pour les six prochains mois

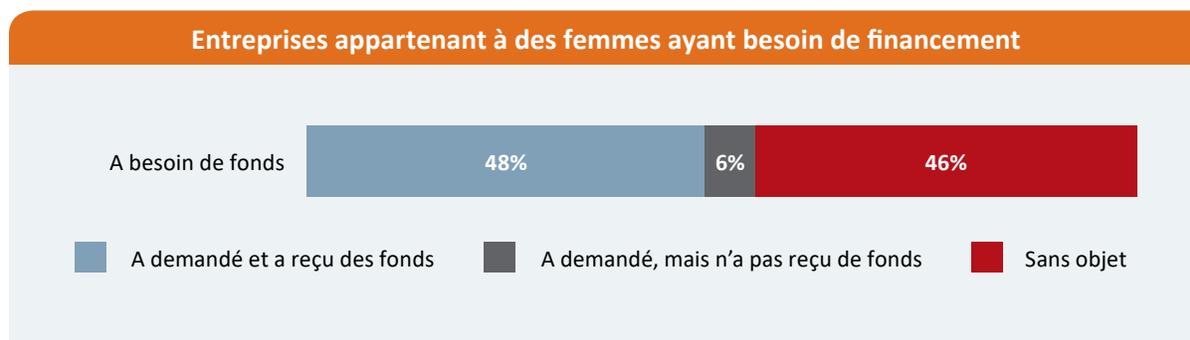


Q24. Si vous avez besoin d'une aide financière, quel est le montant requis pour maintenir les activités normales au cours des six prochains mois? Base : Nombre total de réponses à la question d'entreprises appartenant à des femmes (n=321).

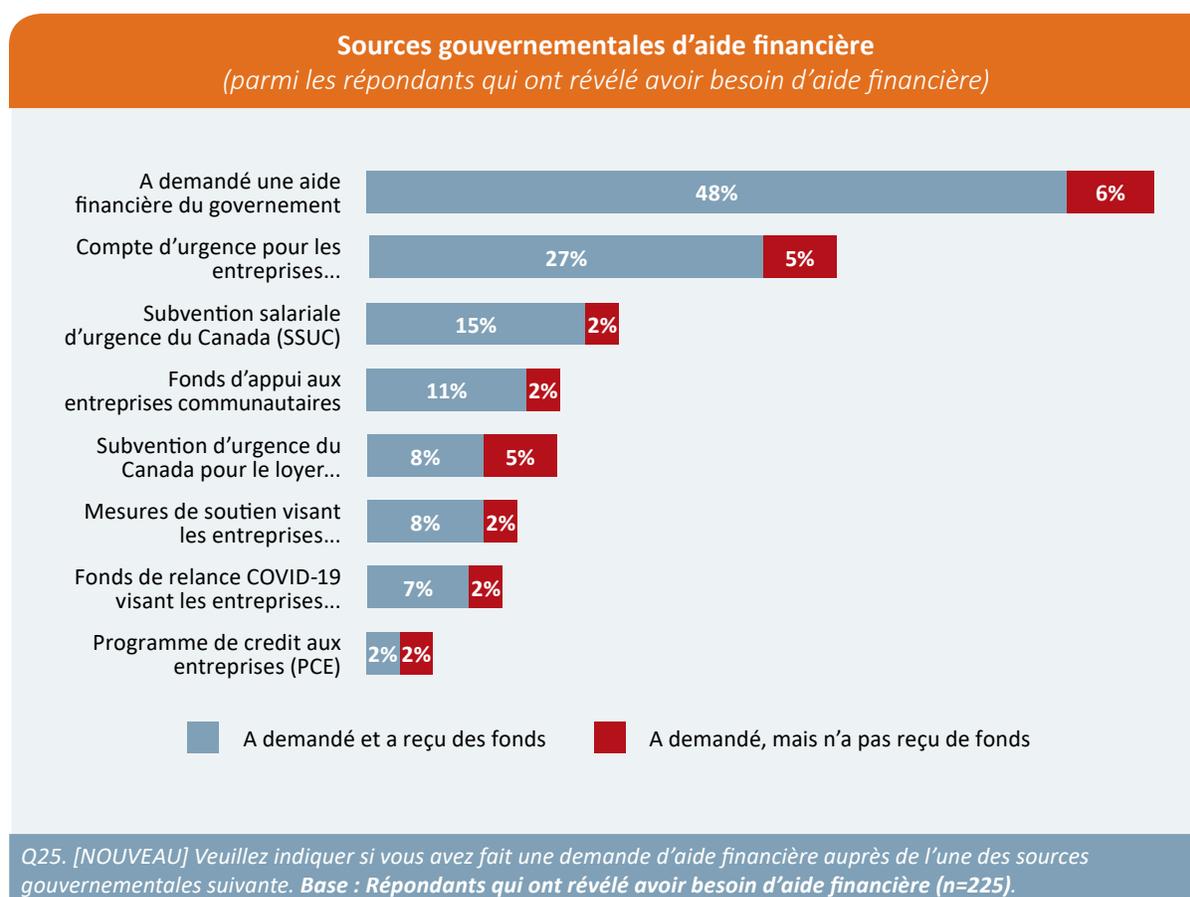
Aide financière du gouvernement

Près des trois quarts (74 %) des entreprises appartenant à des femmes ont mentionné avoir besoin d'une aide financière. De ce groupe, plus de la moitié (54 %) a demandé au moins un type d'aide financière du gouvernement, et la plupart d'entre elles l'ont reçue (48 % de celles qui révèlent avoir besoin d'aide financière). Cela laisse toutefois 6 % des entreprises

appartenant à des femmes qui ont demandé du financement, mais n'en ont pas obtenu, et 46 % qui en avaient besoin, mais n'en ont pas demandé. L'examen d'un tel écart constituera une étape importante pour amorcer une reprise économique de la pandémie.



La principale source d'aide financière du gouvernement est le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) (27 % l'ont reçue parmi les entreprises ayant besoin d'aide financière), suivi de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) (15 %). Cependant, l'obtention du CUEC est plus souvent déclarée parmi les entreprises appartenant à des hommes (36 % c. 27 % des entreprises appartenant à des femmes).



Aide financière

Parmi celles qui ont fait une demande d'aide financière, six entreprises appartenant à des femmes sur dix (62 %) ont demandé moins de 50 000 \$. Aussi, parmi celles qui ont obtenu de l'aide financière, six sur dix (61 %) ont reçu moins de 50 000 \$.

Notamment, la proportion d'entreprises demandant et obtenant 50 000 \$ ou plus en aide gouvernementale est plus élevée chez les entreprises appartenant à des hommes que chez celles appartenant à des femmes. Le fait que certaines entreprises appartenant à des femmes demandent des montants moins élevés d'aide financière du gouvernement s'accorde vraisemblablement avec leur plus petite taille, mais pourrait également témoigner de problèmes accrus avec les exigences relatives aux demandes (comme il est indiqué ci-dessous) et d'une incapacité à contracter des prêts plus gros, entre autres raisons.

Obstacles à l'accès aux programmes d'aide gouvernementaux

En raison de l'écart entre les entreprises qui ont besoin de financement et celles qui en ont effectivement demandé, il est primordial d'examiner de près les facteurs qui ont pu les empêcher de présenter une demande. Le Plan d'intervention économique du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19 comprend des reports des versements d'impôt et des prêts à taux d'intérêt nul. Lorsqu'on les interroge au sujet des obstacles à l'accès au Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19, parmi celles qui ont présenté une demande ou envisagé de présenter une demande, près de la moitié des entreprises appartenant à des femmes (49 %) soutiennent que les exigences financières constituaient un obstacle. Celles-ci comprennent une masse salariale inférieure à 20 000 \$, une incapacité à rembourser les prêts ou un manque d'actifs pouvant servir de garantie. En outre, trois répondants sur dix (31 %) affirment avoir éprouvé des difficultés avec les exigences d'admissibilité, notamment la complexité du processus ou des exigences relatives aux états financiers et documents. De façon notable, les entreprises appartenant à des femmes sont plus susceptibles que celles appartenant à des hommes de citer les exigences d'admissibilité comme obstacle (31 % c. 22 %, respectivement).

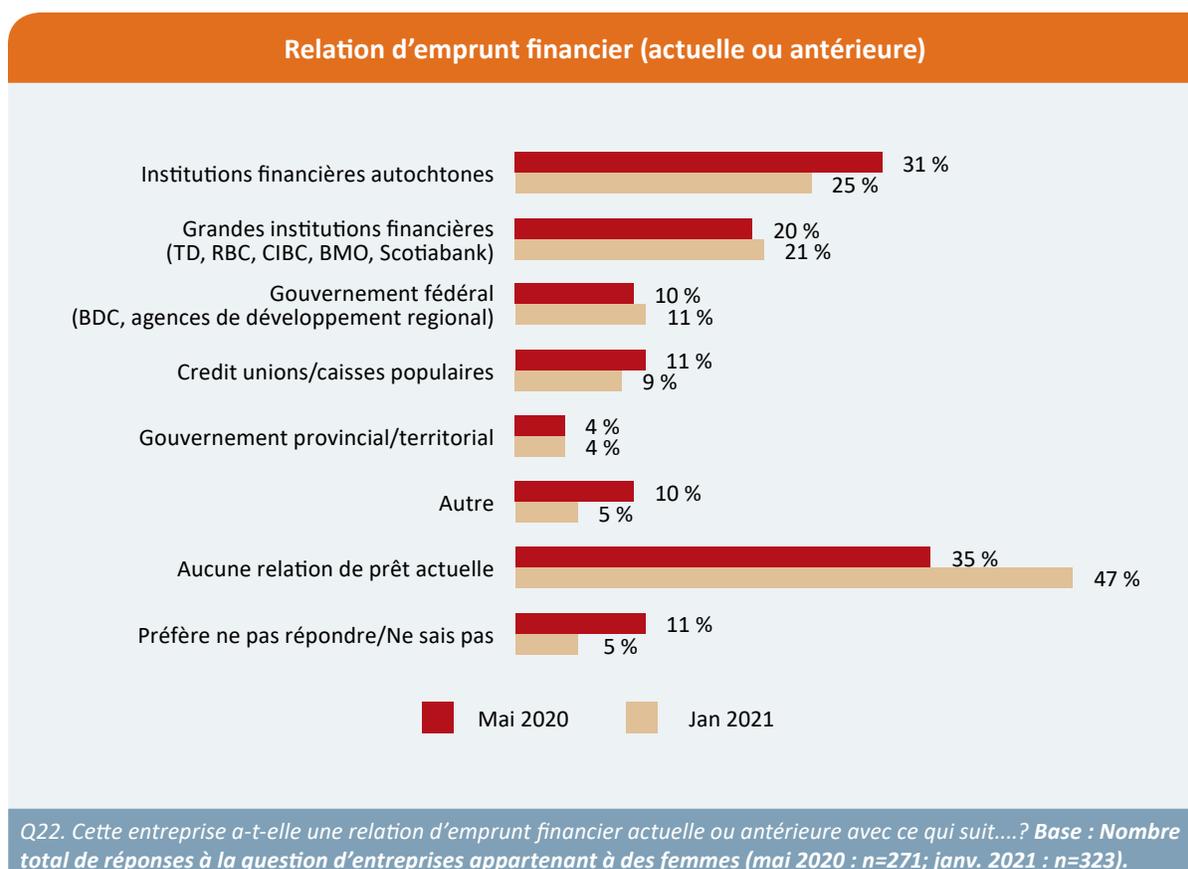
Obstacles à l'accès au Plan d'intervention économique du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19	Mai 2020	Jan 2021
EXIGENCES FINANCIÈRES	S.O.	49 %
La masse salariale est actuellement inférieure à 20 000 \$	23 %	22 %
Flux de trésorerie à court terme insuffisant pour rembourser les reports d'impôt ou les prêts à une date ultérieure	26 %	13 %
Manque d'actifs pouvant servir de garantie	17 %	15 %
Faible cote de crédit, épargne limitée en capitaux propres et en espèces qui font obstacle aux programmes fédéraux administrés les institutions financières	16 %	15 %
Incapacité de respecter les critères d'admissibilité liés à la preuve de la masse salariale en raison des employés exonérés d'impôt	12 %	12 %
La dette actuelle de l'entreprise est trop élevée pour servir davantage de dettes, même sans intérêt	14 %	12 %
Les pertes de l'entreprise étaient inférieures à ce qui est exigé par les programmes	S.O.	10 %
L'entreprise n'est pas enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada	S.O.	7 %
EXIGENCES RELATIVES AUX DEMANDES	S.O.	31 %
Manque de renseignements pertinents, processus de demande compliqué	6 %	14 %
Exigences relatives aux états financiers et autres documents financiers	14 %	12 %
Les institutions financières traditionnelles exigent un niveau plus élevé de diligence raisonnable ou de garanties pour les entreprises autochtones, préoccupations continues à l'égard des risques et de la sécurité des entreprises autochtones (article 89 de la Loi sur les Indiens)	12 %	9 %
Structure juridique de l'entreprise (non constituée en société, propriétaire unique ou société de personnes ne recevant pas de soutien)	14 %	10 %
Les taux d'intérêt sont trop élevés	9 %	7 %
Barrières linguistiques	<1 %	<1 %
AUTRES	12 %	10 %
N'A FAIT FACE À AUCUN OBSTACLE	9 %	10 %

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont considérablement supérieurs/inférieurs à ceux de mai 2020.

Q28. Si vous avez présenté une demande ou envisagé de présenter une demande dans le cadre du Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 du gouvernement du Canada, lequel des obstacles suivants avez-vous rencontré, le cas échéant? Base : Nombre total de réponses à la question d'entreprises appartenant à des femmes (mai 2020 : n=257; janv. 2021 : n=286).

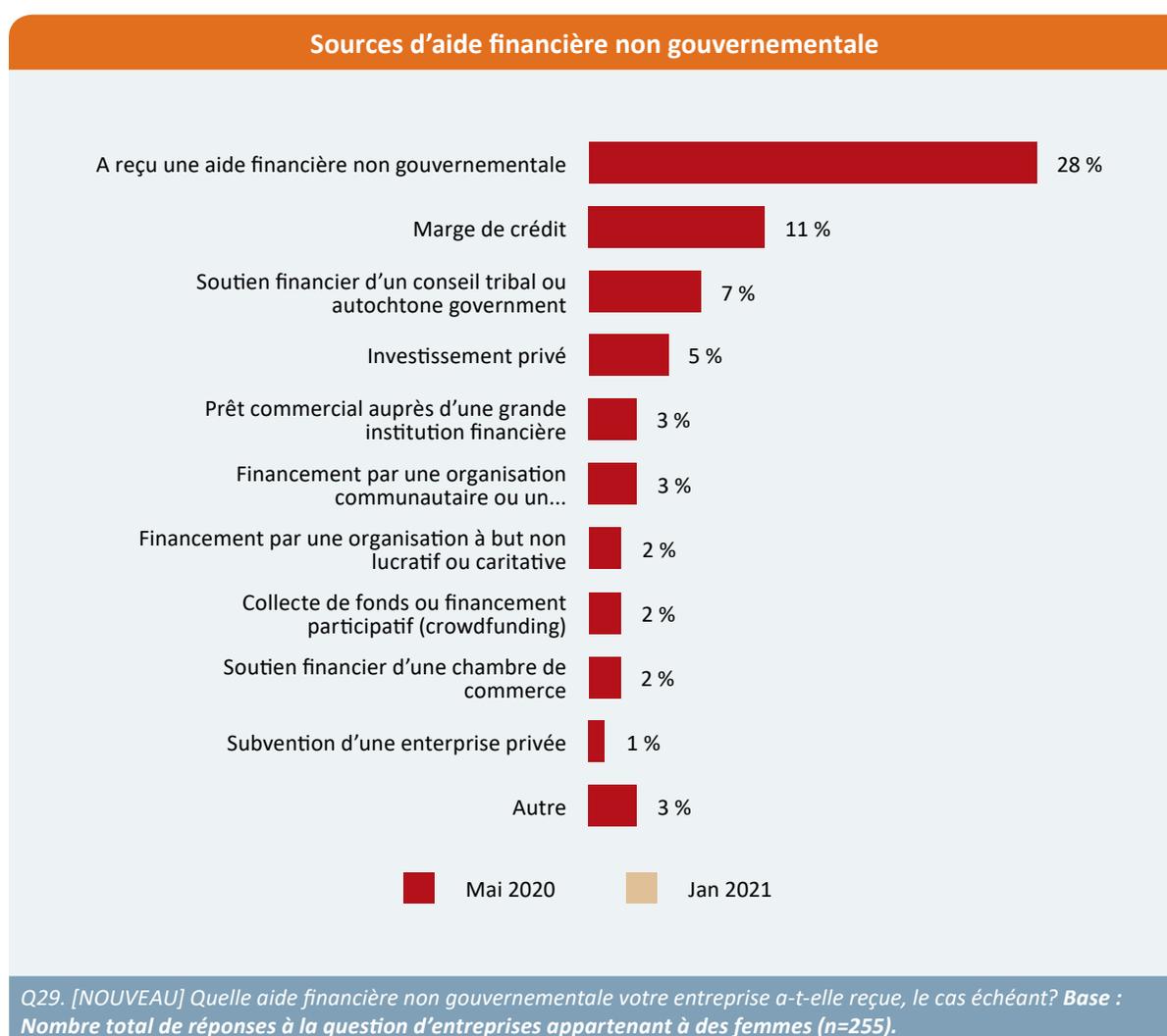
Relations d'emprunt

Des recherches antérieures du CCEA ont montré que l'accès à du crédit et des prêts appropriés est l'un des principaux obstacles pour les entreprises autochtones. Concordant avec mai 2020, les résultats du sondage laissent entendre que les entreprises appartenant à des femmes autochtones continuent de se heurter à de plus grands obstacles à l'accès à du financement approprié : près de la moitié (47 %) des entreprises appartenant à des femmes autochtones ne déclare aucune relation d'emprunt avec les institutions financières, comparativement à trois entreprises sur dix (30 %) appartenant à des hommes. Notamment, la proportion d'entreprises appartenant à des femmes qui n'ont actuellement aucune relation d'emprunt a augmenté depuis mai 2020 (35 %). On en ignore les raisons, mais cela pourrait donner à penser que le groupe d'entreprises appartenant à des femmes ayant répondu au sondage de janvier 2021 était légèrement différent qu'en mai 2020. Qui plus est, les entreprises appartenant à des femmes demeurent moins susceptibles que celles appartenant à des hommes d'avoir des relations d'emprunt avec les institutions financières autochtones (25 % c. 32 %, respectivement) et les grandes institutions financières (21 % c. 34 %, respectivement). Cela concourt à limiter l'accès au capital des entrepreneures durant la pandémie.



Aide financière non gouvernementale

Le sondage a également abordé la question des sources d'aide financière non gouvernementale (à partir d'une liste fournie). Un quart (28 %) des entreprises appartenant à des femmes déclare avoir reçu au moins un type d'aide financière non gouvernementale, la plus courante étant une marge de crédit (11 %), suivie d'un soutien financier d'un conseil tribal ou d'un gouvernement autochtone (7 %). Cela cadre avec l'utilisation déclarée d'aide financière non gouvernementale par les entreprises appartenant à des hommes. À la lumière des obstacles ci-dessus, diversifier les mesures de soutien offertes aux entreprises autochtones pourrait aider pendant la période de reprise.





Adaptation et innovation

Changements aux pratiques des entreprises

Le sondage a demandé aux entreprises de préciser les façons, le cas échéant, dont les entreprises autochtones se sont adaptées en conséquence directe de la pandémie (à partir d'une liste fournie). Il ressort des résultats du sondage que nombre d'entreprises appartenant à des femmes ont accéléré leur transformation numérique et établi une présence en ligne et ont notamment accru la communication en ligne (40 %), le marketing en ligne (40 %) et la création de plateformes en ligne (36 %). De plus, de nombreux changements aux entreprises sont plus communément déclarés par des entreprises appartenant à des femmes, par rapport aux entreprises appartenant à des hommes; on ignore si les différences dans les types d'entreprises, le fait que les entreprises appartenant à des hommes sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre de tels changements avant la pandémie ou d'autres raisons sont en cause.

Changements aux pratiques des entreprises en raison de la COVID-19

Changement d'activités en raison de la COVID-19	Entreprises appartenant à des femmes	Entreprises appartenant à des hommes
Augmentation de la communication en ligne ou à distance entre le personnel et les clients (Zoom, Facebook Live, GoTo Meeting, etc.)	40 %	36 %
Augmentation du marketing en ligne (annonces publicitaires, messages pour les médias sociaux)	40 %	28 %
Création d'une plateforme en ligne (site Web, page de médias sociaux)	36 %	23 %
Modification des services ou des produits pour répondre à la demande actuelle	26 %	16 %
Une partie ou la totalité du personnel en télétravail	25 %	27 %
Événements en ligne	23 %	20 %
Modification de l'espace physique de l'entreprise pour protéger le personnel et les clients (installation de cloisons, plus grande distance entre les bureaux, etc.)	23 %	18 %
Commercialisation auprès d'une clientèle différente	21 %	14 %
Les ventes se font par livraison ou ramassage	21 %	14 %
Commencé à utiliser des plateformes de commerce électronique pour nos produits de détail (Amazon, Shopify, etc.)	16 %	7 %
Formation du personnel à de nouveaux rôles ou à de nouvelles pratiques commerciales	13 %	12 %
Nous sommes passés aux transactions sans argent liquide	13 %	9 %
Modification des rôles et des responsabilités pour garder le personnel en poste	12 %	13 %
Les événements se tiennent à l'extérieur et sont socialement éloignés	10 %	7 %

Changement d'activités en raison de la COVID-19 (a continué)	Entreprises appartenant à des femmes	Entreprises appartenant à des hommes
Utilisation de fournisseurs différents ou modification de la chaîne d'approvisionnement	9 %	9 %
Autre	5 %	2 %
Aucun/je n'ai pas changé mes pratiques commerciales	9 %	15 %
Ne sait pas/Sans objet/Préfère ne pas répondre	8 %	8 %

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont considérablement supérieurs/inférieurs à ceux des entreprises appartenant à des hommes.

Q35. [NOUVEAU] De quelles façons, le cas échéant, avez-vous changé votre entreprise comme conséquence directe de la pandémie? Base : Nombre total de réponses à la question (entreprises appartenant à des femmes : n=277; entreprises appartenant à des hommes : n=433).

Compétences et formation

Le sondage a demandé aux entreprises autochtones quelles compétences et quelle formation (à partir d'une liste fournie) seraient les plus utiles pour gérer les défis opérationnels auxquels elles sont confrontées en raison de la pandémie. Les entreprises appartenant à des femmes ont manifesté de l'intérêt envers divers domaines, y compris la formation en médias sociaux et en marketing numérique (53 %), la rédaction de subventions, de propositions ou de demandes (49 %), la planification opérationnelle (46 %) et le développement Web (43 %). En général, les entreprises appartenant à des femmes démontrent un plus grand intérêt envers la plupart des possibilités de formation que les entreprises appartenant à des hommes.

Compétences et formation

Compétences et formation requises	Entreprises appartenant à des femmes	Entreprises appartenant à des hommes
Formation en médias sociaux et en marketing numérique	53 %	40 %
Rédaction de subventions, de propositions ou de demandes	49 %	38 %
Planification opérationnelle à long terme ou planification de la continuité	46 %	29 %
Développement Web	43 %	32 %
Comment diversifier la base de clients (p. ex. ateliers sur l'exportation, aller chercher de nouveaux clients)	37 %	25 %
Formation en commerce électronique et plateformes de ventes en ligne	36 %	24 %
Comment engager des clients à distance pendant la pandémie de COVID-19 (p. ex. ateliers, événements virtuels, etc.)	33 %	27 %
Planification financière	33 %	23 %
Exploitation de plateformes virtuelles (p. ex. Zoom, Facebook Live, Slack, Microsoft Teams, etc.)	32 %	25 %
Services consultatifs pour améliorer le mieux-être du personnel	16 %	12 %

Compétences et formation requises (a continué)	Entreprises appartenant à des femmes	Entreprises appartenant à des hommes
Services consultatifs pour améliorer le mieux-être du personnel	16 %	12 %
Formation sur les règles de sécurité de la COVID-19	13 %	14 %
Aucune	4 %	10 %
Ne sait pas/Sans objet/Préfère ne pas répondre	8 %	11 %

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont considérablement supérieurs/inférieurs à ceux des entreprises appartenant à des hommes.

Q36. [NOUVEAU] Quelles compétences et quelle formation, le cas échéant, vous seraient utiles pour gérer les défis opérationnels auxquels vous êtes actuellement confrontés en raison de la pandémie? **Base : Nombre total de réponses à la question (entreprises appartenant à des femmes : n=274; entreprises appartenant à des hommes : n=431).**

Soutien aux collectivités

Les entreprises appartenant à des femmes ont également fait preuve d'initiative en redonnant à leurs collectivités locales. Lorsqu'on leur a demandé si elles avaient pris des initiatives pour appuyer leurs collectivités, bon nombre ont fait part des manières dont elles avaient tenté d'aider les autres durant la pandémie. Elles ont été en mesure d'adapter leurs services, de réduire les frais ou les prix, de réunir des fonds, de partager leurs connaissances ou de soutenir par d'autres moyens les entreprises et résidents locaux.

« J'ai fait don de produits à plusieurs reprises pendant la pandémie. J'ai également mis sur pied une collecte de fonds pour un refuge. »

« Nous avons organisé une collecte de fonds pour notre banque d'alimentation communautaire locale et avons également organisé et animé un sommet virtuel d'affaires en ligne pour les entreprises locales. »

« Nous sommes restés en contact avec les aînés avec qui nous travaillons pour nous assurer qu'ils évitent le transport en commun et qu'ils aient toute la nourriture nécessaire en tout temps. Nous avons consulté nos partenaires universitaires et des gouvernements provincial et fédéral pour annuler nos fêtes et événements en 2020 et 2021. Nous avons collaboré avec divers créateurs autochtones afin de veiller à ce que leurs masques soient vendus en ligne et en personne dans la mesure du possible. Nous avons continué de commercialiser nos événements et services tout en maintenant les efforts de collaboration avec nos partenaires. »

« J'appuie, j'annonce sur mon site Web et je mentionne sur les médias sociaux d'autres entreprises autochtones j'achète de ces entreprises et je m'associe à elles. Comme je suis dans l'industrie de la restauration et me trouve à l'extérieur de la réserve, je dois me conformer aux règlements de l'unité de santé du district. J'essaie aussi d'acheter local et d'accorder une préférence aux produits nationaux. C'est très important pour l'économie. »

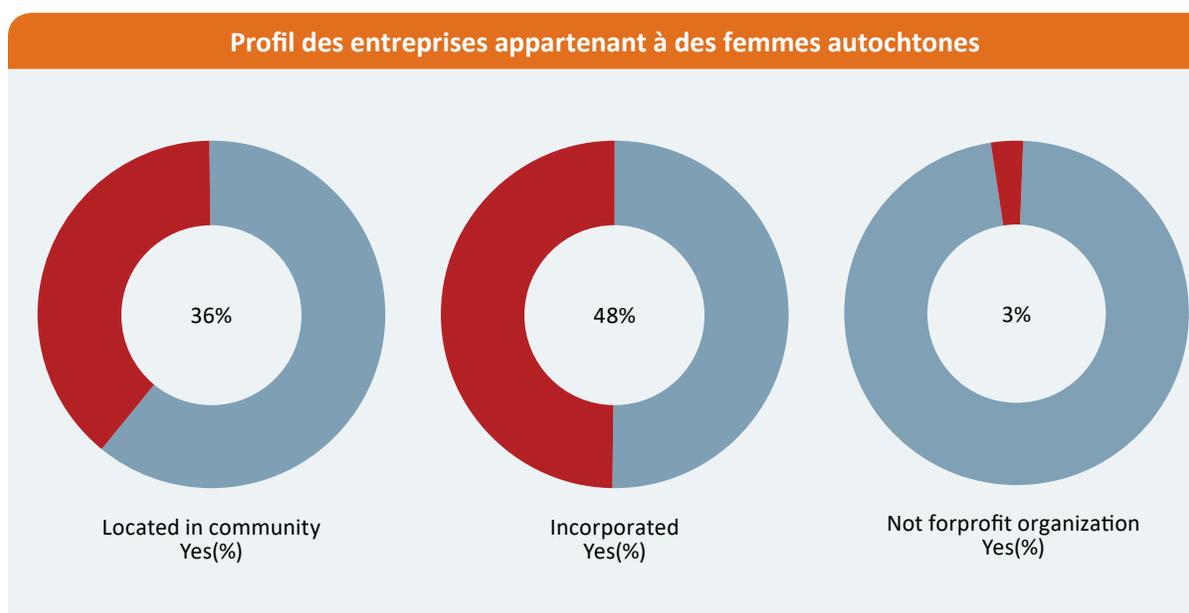
« J'ai contacté quelques collectivités pour faire part de mes expériences en planification de la continuité des activités et en planification d'urgence. »

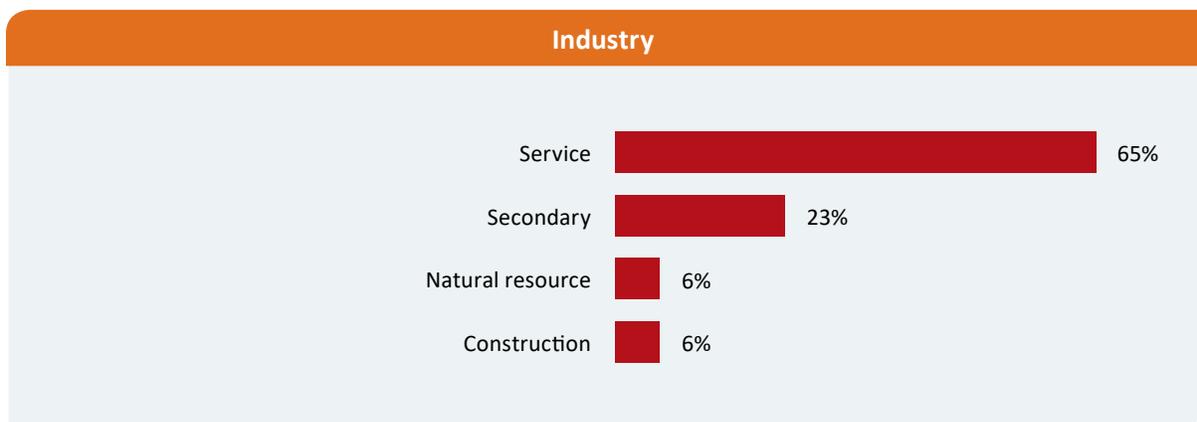
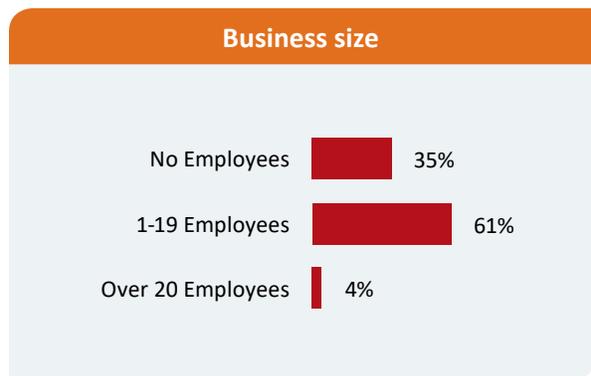
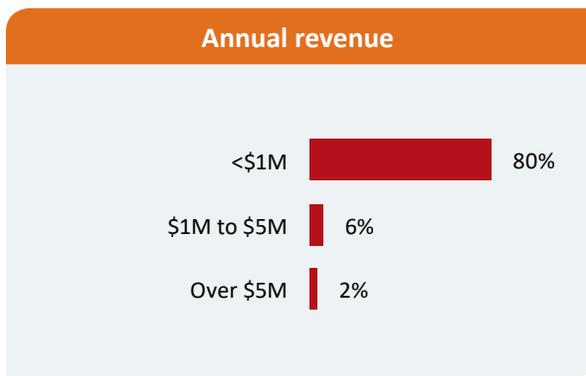
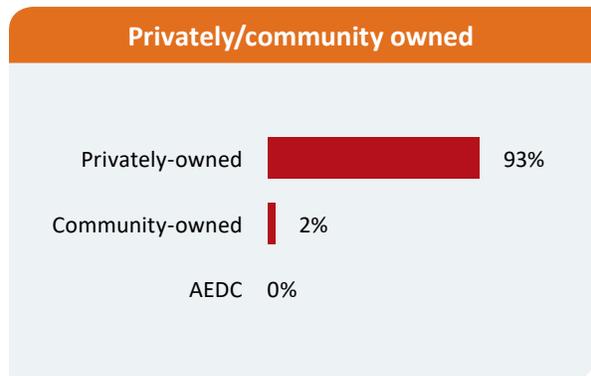
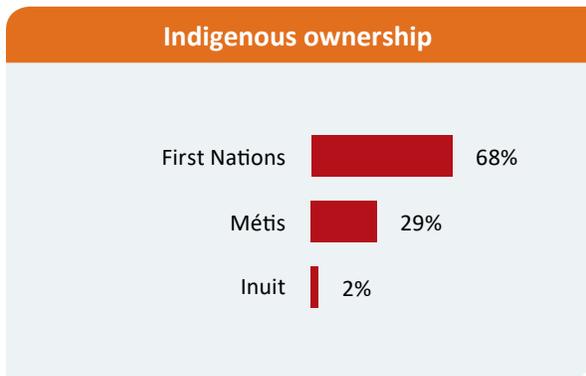


Profil des entreprises appartenant à des femmes autochtones

L'élément infographique suivant présente le profil (non pondéré) des entreprises appartenant à des femmes autochtones qui ont participé au sondage. Compte tenu de la nature volontaire du sondage, les répondants avaient l'option de ne pas répondre à ces questions; les résultats mentionnés dans la présente section ne donnent pas forcément 100 %.

Les entreprises appartenant à des femmes autochtones qui ont participé au sondage sont généralement plus petites que celles appartenant à des hommes, ce qui peut les rendre encore plus vulnérables aux répercussions de la COVID-19. Comparativement à celles appartenant à des hommes, les entreprises appartenant à des femmes autochtones ont moins de chances d'avoir des employés (65 %, c. 76 % pour les entreprises appartenant à des hommes), sont plus petites sur le plan des revenus (80 % ont des revenus annuels inférieurs à un million de dollars c. 72 % des entreprises appartenant à des hommes) et sont moins susceptibles d'être constituées en société (48 % c. 62 % des entreprises appartenant à des hommes). En outre, les entreprises appartenant à des femmes sont généralement plus récentes, avec la moitié (51 %) des entreprises participantes ayant été lancées au cours des cinq dernières années, comparativement à quatre entreprises sur dix (42 %) appartenant à des hommes.





Les entreprises appartenant à des femmes autochtones exercent leurs activités dans une grande variété de domaines, y compris le tourisme, l'art et le design, l'éducation et la formation, la consultation, les services, l'artisanat, la santé et le bien-être, la production, le développement et d'autres secteurs. Le nuage de mots ci-dessous présente les réponses à la question ouverte « Que fait cette entreprise? ».

Que fait cette entreprise?



Q11. Que fait cette entreprise? Base : Nombre total de réponses à la question d'entreprises appartenant à des femmes (n=326).

Conclusion

Dans l'ensemble, la deuxième phase du sondage révèle que les chiffres s'améliorent relativement à certaines mesures clés pour les entreprises appartenant à des femmes autochtones. Cela dit, malgré une amélioration des chiffres, les entreprises appartenant à des femmes autochtones continuent de subir des répercussions négatives de la pandémie. Il ressort des résultats du sondage que les entreprises appartenant à des femmes autochtones subissent des répercussions différentes et distinctes de la COVID-19 par rapport aux entreprises appartenant à des hommes. Des solutions ciblées sont requises pour appuyer la position unique des entreprises appartenant à des femmes autochtones dans l'économie du Canada et assurer une reprise équitable des activités dans l'ensemble de l'économie autochtone. Par exemple, les entreprises appartenant à des femmes étaient moins susceptibles de déclarer avoir des relations d'emprunt avec les institutions financières autochtones (25 % c. 32 % des entreprises appartenant à des hommes) ou les institutions financières courantes (non autochtones) (21 % c. 34 % des entreprises appartenant à des hommes). De plus, les entreprises appartenant à des femmes sont plus susceptibles que celles appartenant à des hommes de citer les exigences d'admissibilité comme obstacle à l'accès à l'aide financière gouvernementale (31 % c. 22 %, respectivement). Il ressort en outre des résultats du sondage que nombre d'entreprises appartenant à des femmes ont accéléré leur transformation numérique et établi une présence en ligne et ont notamment accru la communication en ligne (40 %), le marketing en ligne (40 %) et la création de plateformes en ligne (36 %). De plus, de nombreux changements aux entreprises sont plus communément déclarés par des entreprises appartenant à des femmes, par rapport aux entreprises appartenant à des hommes. De telles principales constatations soulignent la nécessité d'une approche personnalisée qui tient compte des besoins uniques des entreprises appartenant à des femmes autochtones.

Au même titre que la création de solutions adaptées à la situation unique des entreprises appartenant à des femmes, le CCEA recommande plusieurs mesures de suivi fondées sur les constatations de la phase II de notre rapport sur la COVID-19. Les appels à l'action suivants doivent être lancés par le gouvernement, les institutions financières et les entrepreneurs autochtones eux-mêmes pour atténuer l'incidence économique actuelle de la pandémie.



Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des programmes et d'autres mesures de soutien pour surmonter les obstacles supplémentaires pour les entreprises appartenant à des femmes autochtones tout au long de la pandémie et de la phase de reprise prévue.

Plus du tiers (36 %) des entreprises autochtones n'avait aucune relation d'emprunt existante, et 44 % des répondants ont fait savoir que leur entreprise ne pourrait exercer ses activités plus de six mois sans aide. De même, les entreprises appartenant à des femmes autochtones étaient moins susceptibles de déclarer avoir des relations d'emprunt avec les institutions financières autochtones (25 % c. 32 % des entreprises appartenant à des hommes) ou les institutions financières courantes (21 % c. 34 % des entreprises appartenant à des hommes). De nombreuses entreprises autochtones ont fait savoir qu'elles ne pouvaient s'endetter davantage à l'heure actuelle. Il est nécessaire d'établir des relations avec les entreprises appartenant à des femmes autochtones et de leur fournir du financement, particulièrement sous la forme de prêts ou subventions non remboursables.



Encourager l'innovation et l'adaptation.

Il ressort des résultats du sondage que les entreprises appartenant à des femmes autochtones avaient considérablement plus de chances de s'être adaptées grâce au marketing en ligne (40 %), aux plateformes en ligne (36 %), à la modification des services ou des produits (26 %) et à la commercialisation auprès d'une clientèle différente (21 %). Lorsqu'on leur a demandé de choisir des compétences et de la formation dans une liste, les femmes autochtones ont manifesté plus d'intérêt à tous les niveaux et ainsi démontré un besoin ou un désir envers les compétences se rapportant à la croissance et à l'adaptation de leur entreprise. Elles étaient plus susceptibles de demander de la formation en médias sociaux et en marketing numérique (53 % c. 40 % des entreprises appartenant à des hommes), en rédaction de subventions, de propositions ou de demandes (49 % c. 38 % des entreprises appartenant à des hommes) ainsi qu'en développement Web (43 % c. 32 % des entreprises appartenant à des hommes). Comme nous sommes de plus en plus dépendants de l'économie numérique, du soutien pour l'acquisition de nouvelles compétences et l'adaptation des entreprises est déterminant pour une résilience continue.



Accroître la connaissance et l'accessibilité des mesures de soutien du gouvernement pour les entreprises appartenant à des femmes autochtones.

Les femmes autochtones propriétaires d'entreprises étaient plus susceptibles de déclarer des obstacles à l'accès aux programmes d'aide financière gouvernementale. Trois sur dix (31 %) affirment avoir éprouvé des difficultés avec les exigences d'admissibilité, notamment la complexité du processus ou des exigences relatives aux états financiers et documents. Les entreprises appartenant à des femmes sont nettement plus susceptibles que celles appartenant à des hommes de citer les exigences d'admissibilité comme obstacle (31 % c. 22 %, respectivement). La rationalisation des processus de demande de financement et de mesures de soutien et l'offre d'aide relative à ces processus sont indispensables alors que nous amorçons la phase de reprise et de croissance de la pandémie.



Mener d'autres recherches pour comprendre les impacts sur les entreprises autochtones, et les besoins de celles-ci, au fur et à mesure de leur évolution durant la pandémie de COVID-19 et la période de reprise.

Une reprise équitable passera par des recherches adaptées continues. Les expériences des entreprises varient manifestement beaucoup dans l'ensemble du Canada et entre les différentes données démographiques. Les gouvernements, sociétés et associations doivent intervenir avec des stratégies et programmes guidés par les données pour s'assurer que les entrepreneures autochtones ne sont pas oubliées au lendemain de la pandémie.

Canada 

Conseil canadien pour
L'ENTREPRISE
AUTOCHTONE 

Conseil canadien pour l'entreprise autochtone

2 Berkeley St #202, Téléphone: 416-961-8663
Toronto, ON Fax: 416-961-3995
M5A 4J5 www.ccab.com